

**REPONSE DE M. LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. ANTOINE POLI
AU NOM DU GROUPE «ANDÀ PER DUMANE »**

OBJET : Fonctionnement de la Chambre des Territoires

Monsieur le Conseiller,

Merci.

A travers votre question on peut aborder la question spécifique du travail qui a été mené sous votre autorité et celle de Don Marc Albertini et en filigrane l'évolution de la Chambre des Territoires.

Je souscris, vous vous en doutez, pratiquement à tout ce que vous avez dit. Mais tout d'abord je veux rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui y siègent régulièrement et comme vous l'avez fait, et aux fonctionnaires qui s'investissent pleinement dans cette instance.

Effectivement, nous rencontrons un certain nombre de difficultés liées notamment à l'absentéisme. Nous avons engagé une réflexion pour savoir comment palier cet absentéisme et comment donner à la Chambre des Territoires sa pleine dimension, étant précisé qu'elle aborde des questions centrales et, à propos desquelles souvent, car nous sommes dans un cadre qui permet une réflexion dépassionnée, nous pouvons échanger des expériences et dégager des solutions qui font l'unanimité.

Au-delà de cette réflexion d'ensemble, vous l'avez dit, il y a eu un travail de fond remarquable qui a été mené par la commission «dénéigement».

Ce travail, je veux le rappeler en quelques mots, même si vous l'avez fait.

Vous vous êtes attaché, à dresser un diagnostic de la situation dans une double dimension, en interne avec l'aide des services des routes, et l'implication de la Conseillère exécutive, Présidente de l'Office des Transports, Vanina Borromei. Je salue ce travail

Il y a également un questionnaire qui a été envoyé et auquel 113 communes ont répondu, 32 pour la Corse-du-Sud et le reste pour la Haute-Corse. Donc, faire un diagnostic précis, les besoins, l'état des routes, leur nature juridique, les moyens qui seraient nécessaires, etc... Ceci pour essayer de classer par ordre de priorité en fonction des moyens disponibles.

Là, où nous avons eu une difficulté, mais elle n'est pas pour moi dirimante, c'est lorsqu'il s'est agi de concrétiser les attentes, que nous nous sommes rendus compte de cette difficulté et que les services de la Collectivité de Corse n'étaient pas en capacité, pour des raisons de moyens matériels et de moyens humains, d'assurer notamment en régie, les besoins que nous avons évoqués.

Donc, aujourd'hui nous avons un travail de fond qui a été mené. Nous avons un diagnostic précis de ce qu'il faut faire. J'ai pris cet exemple pour dire que cela devait être, et particulièrement à l'approche de l'hiver, un des dossiers sur lequel nous devons concrétiser. Même si cela n'est pas en totalité, nous devons concrétiser d'abord parce que c'est inattendu et innovant, parce que c'est une façon de crédibiliser l'action de la Chambre des Territoires et de donner une suite au travail qui a été mené.

Je vous propose, donc, comme cela a été dit mais je le répète, que l'on fasse une réunion de la commission «dénéigement», avec les services de la Collectivité de Corse et en présence de Vanina Borromei et moi-même, afin de définir des moyens d'action à mettre en œuvre, y compris ceux qui doivent être mobilisés avant l'arrivée de la saison d'hiver.